

Association

MOTOS BREIZH AVENTURES

www.motosbreizhaventures.fr

DOSSIER D'INSCRIPTION

Rando enduro au Maroc du 9 au 17 mars 2019

- 1- Présentation de la rando
- 2- Coûts & Conditions de participation
- 3- Bulletin d'inscription
- 4- Autorisation de transport
- 5- Décharge de responsabilité
- 6- Conditions générales
- 7- Équipement moto et pilote
- 8- Récapitulatif des documents à fournir



Association
Motos Breizh Aventures

Contact : Jean-Pierre GARIN
06.13.18.93.89

jpg@motosbreizhaventures.fr



1 - PRÉSENTATION DE LA RANDO

La rando

Le parcours d'environ 1200km (dont 1000km de pistes) allie le roulage sur des pistes variées (dans l'Anti-Atlas, du bord de mer, les dunes de Chegaga et sur d'anciennes pistes du Dakar entres autres) et la découverte de ce magnifique pays qu'est le Maroc, dans le respect des populations et de la culture locale.

Vous serez encadrés par un ouvreure et un fermeur à moto et deux véhicules 4X4 pour l'assistance médicale et mécanique. Vous serez hébergés en auberge, hôtel ou bivouac.

Cette rando aura aussi un côté solidaire, nous en profiterons pour déposer des colis (vêtements, chaussures, fournitures scolaires) dans certaines écoles des villages traversés.

Chaque participant peut apporter sa petite contribution via l'association Motos Breizh Aventures.

La rando se déroulera sur la période du 9 au 17 mars 2019

Date limite d'inscription le 30 décembre 2018

Rando limité à 20 participants pour les motos
et 16 accompagnateurs 4X4

Le programme (sous réserve de modification)

Samedi (aller) :

- vol depuis Nantes vers Agadir
- transfert à l'auberge

Etape 1: Agadir - Tafraoute

Etape 2: Tafraoute - Tissint

Etape 3: Tissint - Chegaga

Etape 4: Chegaga - Fougouze

Etape 5: Fougouze - Taliouine

Etape 6: Taliouine - Agadir

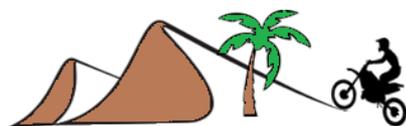
Dimanche (retour) :

- transfert d'Agadir à l'aéroport
- vol d'Agadir vers Nantes (ou Paris)



Hébergements reposants, paysages magnifiques, pistes insolites, ... vous attendent





2 – COÛT & CONDITIONS DE PARTICIPATION

Coût de la rando

Le montant de la rando est de 1410€ pour les participants motos et de 780€ pour les accompagnateurs en 4x4. Un acompte de 500€ (participant moto) ou 250€ (accompagnateur 4x4) doit être versé au moment de l'inscription et le solde avant le 10 février 2019 :

Le prix de la rando comprend :

- Le transport A/R de la moto (Rennes – Agadir)
- Le transport A/R d'une malle ou d'un sac (Rennes – Agadir)
- Le transport de vos bagages durant la rando
- Les hébergements en pension complète en auberge, hôtel ou bivouac (hors boissons)
- L'accompagnement durant la rando par des guides à moto et 4X4
- L'assistance médicale et mécanique
- Le carburant pour les motos et 4X4
- Les transferts aéroport -hôtel

Le prix de la rando ne comprend pas :

- Les frais du voyage en avion (coût cf. ci-dessous)
- Les dépenses personnelles
- L'assurance rapatriement
- Les boissons et pourboires.

Informations sur le vol A/R Nantes - Agadir :

- Départ le samedi – retour le dimanche
- Coût 200€ environ le vol A/R
Au départ de Nantes : **aller le 9/03 à 15h00 avec Transavia et retour le 17/03 à 6h30 avec TUI Fly**
(Voir les sites internet : Skyscanner, Edreams, Opodo, ...)

Conditions pour participer à la rando

- C'est une randonnée tout terrain ouverte aux possesseurs de motos d'enduros à partir de 125 cc.
- Les participants devront être âgés d'au moins 18 ans, être en bonne santé, en bonne condition physique et avoir une bonne pratique la moto tout terrain.

Papiers et assurances obligatoires pour participer

Pour participer à la rando, les participants devront s'assurer d'avoir tous les papiers nécessaires :

- Passeport valide 6 mois après l'entrée au Maroc
- Le permis moto
- Carte grise de la moto à votre nom
- Assurance de la moto valide au Maroc (indiqué au dos de la carte verte)
- Assurance rapatriement sanitaire :
soit avec votre assurance moto, soit vous possédez une carte VISA ou MASTERCARD auquel cas l'assurance est automatique. Sinon, vous avez la possibilité d'en souscrire une auprès d'Europ-Assistance ou World Nomads... **(Un justificatif sera demandé au départ de la rando)**

NB : N'oubliez pas de faire une photocopie (ou scan) de tous vos papiers, bien utile en cas de perte des originaux !

Pour le passage des motos à la douane marocaine, vous devrez nous remettre les originaux de la carte grise, la carte verte ainsi que l'autorisation de transport



3 – BULLETIN D'INSCRIPTION

Rando Maroc du 9 au 17 mars 2019

PILOTE ou ACCOMPAGNATEUR 4x4 (rayer la mention inutile)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Email :
Date Naissance : Lieu de Naissance :

PASSEPORT

N° passeport : Délivré le :
Délivré à : Date d'expiration :

VEHICULE

Marque : Type :

PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom et Prénom :
Tél :

À joindre à votre inscription :

- Un acompte de **500€ (250€ pour les accompagnateurs 4X4)** pour la prise en compte de votre inscription **avant le 30/12/2018**
- Le solde sera à régler **avant le 10/02/2019**

Mode de paiement:

- par chèque à l'ordre de MOTOS BREIZH AVENTURES
- à envoyer à
MOTOS BREIZH AVENTURES
10rue des Charrons
35410 NOUVOITOU

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales (en fin de ce dossier d'inscription) et de les accepter, ainsi que de posséder une assurance rapatriement sanitaire.

NB : Merci de joindre la photocopie de votre passeport

Fait à : Date :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé sans réserve"



4 – AUTORISATION DE TRANSPORT

Je soussigné

autorise l'association « MOTOS BREIZH AVENTURES » à transporter mon véhicule dans le cadre de la rando Motos Breizh Aventures au Maroc en mars 2019.

Marque :

Immatriculation :

Date de 1^{ère} mise en circulation

Je m'engage à :

1. Joindre les documents originaux : carte grise et carte verte
2. Débrancher la batterie et vider le réservoir d'essence pour des raisons de sécurité
3. Ne pas mettre sur ma moto ou dans ma malle des objets ou des marchandises qui pourraient entraîner des sanctions douanières au passage des frontières !!
4. Inscrire nom et adresse sur mon matériel
5. Donner la valeur de ma moto :
valeur en chiffres :
valeur en lettres :

En foi de quoi je délivre la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit

Fait à :

Date :

Signature



5 – DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

Je soussigné

déclare décharger de toute responsabilité en cas d'accident, de décès, de vol ou d'annulation, le président ainsi que les autres membres du bureau de l'association et de l'organisation de MOTOS BREIZH AVENTURES, pendant la randonnée que je vais effectuer au Maroc du 9 au 17 mars 2019.

Je m'engage à respecter toutes les règles de sécurité sur les pistes et sur la route ainsi qu'à respecter les consignes données par les guides.

Fait à :

Date :

Signature précédée de la mention "Lu et approuvé sans réserve"



6 – CONDITIONS GÉNÉRALES

Responsabilité

Chaque participant reconnaît les risques inhérents au caractère particulier de ce genre de voyages, et est conscient de l'éloignement des centres médicaux. Il assume ces risques et s'engage à ne pas faire porter la responsabilité des accidents ou maladies pouvant survenir, et de leurs suites, à l'association MOTOS BREIZH AVENTURES ou aux membres de l'organisation. Il déclare ceci opposable à ses ayants droits. De la même façon, l'association ne peut être tenue pour responsable des dommages ou accidents concernant les véhicules.

Réglementation

Chaque participant s'engage à respecter les lois et coutumes des pays dans lesquels se déroule cette rando. En particulier l'association MOTOS BREIZH AVENTURES ne peut en cas être tenue responsable des infractions concernant le code de la route ou la réglementation des douanes, venant du fait d'un participant du raid. L'organisateur se réserve le droit d'exclure toute personne ou tout équipage qui se mettrait délibérément hors la loi des pays traversés. L'organisateur se réserve le droit d'interdire la poursuite du voyage, momentanément ou définitivement, à une personne ou un équipage dont l'état de santé ou l'état du véhicule ne permettrait pas une progression en toute sécurité.

L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les perturbations de grèves du personnel de sociétés prestataires (avion, bateau, hôtels, etc...) et leurs conséquences financières ou autres. L'organisateur décline toute responsabilité en ce qui concerne les modifications de parcours dues à une évolution politique en cours du raid et leurs conséquences financières (hébergements) ou autres.

Itinéraire

Pour des raisons indépendantes de notre volonté (conditions météo, fermeture et/ou destruction de pistes, etc...), l'itinéraire peut subir quelques modifications. Le participant ne peut en aucun cas prétendre à aucune indemnité ni remboursement.

Assurance

Chaque participant doit obligatoirement contacter auprès d'une compagnie spécialisée une assurance rapatriement personnelle ou obtenir une attestation avec sa carte bancaire.

Ses coordonnées devront nous parvenir avec le solde des frais de participation sous peine d'annulation (du fait du participant) dans les conditions prévues dans le présent règlement.

Annulation

Un participant annulant son voyage (qu'elle qu'en soit la raison) à moins de 30 jours du départ se verra retenir la somme de 250€.

En cas de non-présentation au lieu de départ, le participant ne peut prétendre à aucun remboursement, de même s'il se trouve dans l'impossibilité de participer au voyage par suite de non présentation de documents (passeport, papiers du véhicule, assurance, etc...). Un participant interrompant son voyage ou quittant l'itinéraire prévu momentanément ou définitivement et quelle qu'en soit la raison, ne peut prétendre à aucune indemnité ou remboursement. Tout paiement non effectué dans les délais prévus est considéré comme une annulation de la part du participant. L'organisateur s'engage à ne pas annuler un voyage à moins de 30 jours du départ du fait de l'insuffisance du nombre de participants. L'organisateur se réserve le droit d'annuler le voyage pour raisons graves. Dans tous les cas d'annulation du fait de l'organisateur, l'intégralité des sommes versées sera remboursée. Le participant ne pourra toutefois prétendre à aucune indemnité.

Droit d'image

De par votre engagement à la rando, vous autorisez expressément les organisateurs ainsi que leur ayant droit, tel que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou mobiles sur lesquelles vous pourriez apparaître, prises à l'occasion de votre participation, sur tous nos supports.



7 – ÉQUIPEMENT MOTO & PILOTE

Équipement de la moto

Pas de préparation spécifique, votre moto doit être en bon état de marche, voici quelques indications

- Pneus neufs, l'idéal étant un pneu cross gomme dure à l'arrière
- Bib mousse ou chambres à air renforcées 4mm
- Kit chaîne en bon état
- Plaquettes de freins neuves
- Petite trousse à outils (clefs, bougies, leviers, attache rapide,...)
- Prévoir les bidons d'huile (moteur, 2 temps, boîte, filtre)
- Mousse de filtre à air de rechange + sur filtre
- Démultiplication : 1 dent de plus au pignon de sortie de boîte (facultatif)

Équipement du pilote

Votre équipement sera rangé dans une malle (80x45x33cm) ou dans un sac moto résistant.

Attention l'ensemble de l'équipement ci-dessus est obligatoire pour prendre le départ !

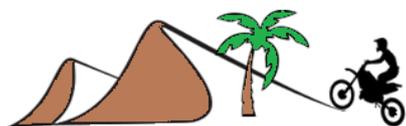
- Casque & Lunettes
- Gilet de protection
- Genouillères et coudières
- Bottes d'enduro
- Pantalons + maillot & Gants
- Veste enduro (Les températures peuvent varier de 5° la nuit à 30° durant la journée en mars, la veste enduro est fortement conseillée le matin)
- Sac à dos avec réserve d'eau (type Camel back)

Divers

- Carte du Maroc type Michelin (facultatif)
- Couverture de survie
- Effets personnels (tongs, lunettes de soleil, gants jetables, appareil photo)
- Petit sac de voyage cabine (pensez à mettre votre trousse de toilettes dans votre sac moto)

Pharmacie (liste non-exhaustive)

- Traitement personnel
- Doliprane ou Efferalgan
- Anti-diarrhée (imodium)
- Smecta
- Pansements
- Strap anti-ampoules



8 - Récapitulatif des documents à fournir

Nom : Prénom :

Pré-Inscription à la rando => Date limite le 30 décembre 2018

- Dossier d'inscription => Page "3 – BULLETIN D'INSCRIPTION"
- Acompte (paiement par chèque)
- Photocopie du passeport

Inscription définitive à la rando => Date limite le 10 février 2019

- Règlement du solde (paiement par chèque)
- Dossier d'inscription => Page "5 – DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ"

Dépôt du matériel (moto et équipement) à Rennes => le samedi 02 mars 2019

- Dépôt de la moto et de la malle
- Dossier d'inscription => Page "4 – AUTORISATION DE TRANSPORT"
- Carte grise de la moto (original + photocopie)
- Carte verte de la moto – assurance valide au Maroc (original + photocopie)

Pour le séjour => du 9 au 17 mars 2019

- Permis de conduire (photocopie)
- Assurance rapatriement sanitaire (photocopie)

Récupération (moto et équipement) à Rennes => le samedi 23 mars 2019